BOSSARD
Proven Productivity



How We Are Bossard

Code de conduite

Le professionnalisme et l'éthique sont au cœur de tout ce que nous faisons.

We Talk Real.

Le seul succès qui vaille est le succès durable.

Si vous voyez quelque chose qui vous gêne, ne vous taisez pas !

Nous respectons les droits de l'homme et exigeons le même engagement de nos fournisseurs.

Nous promouvons un environnement de travail sain et sûr.

Bossard s'engage à fournir des comptes et des rapports précis et complets.

Nous protégeons nos droits de propriété intellectuelle et respectons ceux des autres.

How We Are Bossard

Évitez les conflits d'intérêts. Le cas échéant, résolvez-les.

Nous faisons preuve de fairplay.

Les réseaux sociaux doivent être utilisés de manière responsable.

Seules des améliorations incessantes peuvent mener à l'excellence.

Nous ne tolérons la corruption sous aucune forme.

Nous ne tolérons pas les délits d'initié.

Chaque employé Bossard a un rôle crucial à jouer pour la cybersécurité.

La confidentialité des données est primordiale.

Nous promouvons la diversité et l'inclusion dans nos rangs.

CODE DE CONDUITE BOSSARD

Notre culture d'entreprise

La culture d'entreprise de Bossard est représentée par un arbre dont les racines sont cinq valeurs et les branches sont cinq principes directeurs.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Sommaire

Introduction 5

Lettres 6

Comment nous...

...travaillons dans le monde des affaires 7

...promouvons la durabilité de l'entreprise 9

...assurons le respect des droits de l'homme 11

...communiquons 12

...promouvons la santé et la sécurité 13

...protégeons la propriété intellectuelle et physique et les informations confidentielles 14

...interdisons l'utilisation d'informations privilégiées à des fins commerciales (délit d'initié) 15

...garantissons des comptes et des rapports précis et complets 17

...gérons les conflits d'intérêts 18

...assurons la sécurité des informations et des technologies 19

...nous conduisons sur les réseaux sociaux 20

...respectons les lois sur la concurrence 21

...luttons contre la corruption et les avantages indus 23

...garantissons la confidentialité des données 24

...recrutons et traitons nos employés 25

...nous améliorons 27

...signalons les problèmes 28

CODE DE CONDUITE BOSSARD

Introduction

Bossard a vu le jour à Zoug, Suisse, en 1831. À l'époque, c'était une simple quincaillerie familiale. Presque deux siècles se sont écoulés depuis et nous sommes devenus un groupe mondial d'entreprises dont l'objectif est d'être la marque experte de confiance fournissant des solutions technologiques d'assemblage à nos clients. Aujourd'hui, nous restons une entreprise familiale et orientée vers la famille, avec les mêmes valeurs, désormais projetées à l'échelle mondiale.

Notre croissance et notre réussite futures dépendent de la confiance que nous accordent toutes nos parties prenantes. Le Code de conduite a été conçu pour protéger la confiance que nous avons su établir depuis notre création. Nous sommes une organisation multiculturelle et il est essentiel que nos employés comprennent et appliquent notre Code de conduite. Ce Code vise à établir et à normaliser une conformité minimale à l'échelle du groupe. Cela n'empêche toutefois pas une société du Groupe Bossard d'établir des normes plus élevées qui peuvent également être exigées par les lois locales. Ce Code doit donc être lu en conjonction avec les politiques locales de chaque société du Groupe Bossard.

Nous avons pour ambition de rester un membre respecté et actif de la société et, grâce à nos initiatives de durabilité, de continuer à minimiser notre impact sur l'environnement. Nous nous efforçons d'être un employeur attrayant et équitable. Notre Code de conduite ne concerne pas uniquement nos employés : nous attendons des pratiques commerciales éthiques de la part de nos clients, fournisseurs et partenaires commerciaux.

Pour cela, nous exigeons intégrité et professionnalisme de la part de nos employés et de tous ceux avec qui nous travaillons ou faisons affaire. Dans le cadre de votre travail quotidien chez Bossard, gardez toujours à l'esprit les règles et les principes clés décrits dans notre Code de conduite. Et n'oubliez pas notre principe de franc-parler et transparence We Talk Real : si vous êtes témoin d'une violation de notre Code de conduite, signalez-la.

CODE DE CONDUITE BOSSARD

Lettres

Chers collègues, chers partenaires,

Dans le cadre du programme Strategy 200 dirigé par Daniel Bossard, en février 2021 nous avons formé une équipe Sprint Team mondiale et inter-fonctionnelle. Notre mission ? Créer des lignes directrices visant à encourager des pratiques commerciales éthiques au niveau mondial. Au fil de nos échanges, nous nous sommes rendu compte que la meilleure façon d'atteindre notre objectif était de développer un nouveau Code de conduite. Il nous a semblé primordial de documenter la culture de Bossard et les comportements à adopter dans le monde actuel. Nous avons élaboré le nouveau Code de conduite pour qu'il soit facilement compréhensible dans les différentes langues que nous parlons et pour fournir des exemples concrets des défis auxquels nous pouvons être confrontés. Ce document évoluera au fil de l'évolution de notre entreprise et de notre culture. Ce nouveau Code de conduite vise à établir une base solide pour un succès durable à long terme.

Nous tenons à remercier l'équipe de direction qui nous a permis d'élaborer et de présenter ce Code à nos collègues. 2021 nous a forcés à travailler ensemble à distance et nous avons dû relever de nombreux défis, mais cela a été un plaisir. Nous avons beaucoup ri et avons aussi traversé des moments difficiles, mais notre équipe a su rester soudée et nous avons dialogué conformément au principe We Talk Real. Nous pensons que ce Code de conduite vous sera utile et guidera vos efforts pour assurer le succès continu de Bossard.

Votre équipe Sprint Team,

Carina (Bossard Suisse), Daniela (Groupe Bossard), Line (Bossard Danemark), Rihab (Bossard Allemagne), Severine (Bossard France), Jeff (Bossard Amérique du Nord) et Brian (Bossard Amérique du Nord)



Chers collègues, chers partenaires,

Nous sommes fiers de notre équipe Sprint Team, Carina, Daniela, Line, Rihab, Severine, Jeff et Brian, et nous tenons à les féliciter d'avoir relevé un tel défi. Chez Bossard, nous donnons les moyens aux employés de différentes fonctions, unités d'affaires et cultures d'avoir un impact positif sur les activités futures de Bossard. Le Code de Conduite reflète nos valeurs et notre approche des pratiques commerciales justes et éthiques. Nous sommes convaincus qu'il nous sera utile et guidera nos activités quotidiennes. Et n'oubliez pas, si vous voyez quelque chose qui vous gêne, ne vous taisez pas !

David Dean
Président du Conseil d'administration

Dr. Daniel Bossard
PDG



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous travaillons dans le monde des affaires

Nous cherchons à nous démarquer de nos concurrents grâce à nos performances, nos connaissances et nos produits supérieurs. Nous nous engageons à exploiter notre entreprise de manière rentable, à assurer une base financière solide et à maintenir nos risques à un niveau approprié tout en faisant tout notre possible pour minimiser notre impact environnemental. La recherche du profit ne doit jamais justifier le non-respect des lois, la prise de risques déraisonnables ou le refus d'assumer ses responsabilités. Aucune pratique commerciale inappropriée ne sera tolérée.

Attentes

- Nous protégeons nos secrets commerciaux et nous respectons ceux des autres.
- Nous traitons nos clients, nos fournisseurs et nos concurrents de manière juste et équitable.
- Nous n'utilisons pas d'avantages déloyaux par des pratiques commerciales malhonnêtes, la manipulation, l'abus d'informations privilégiées ou la dissimulation d'informations.
- Nous faisons tout pour assurer le respect de toutes les lois locales et internationales applicables.
- Nous faisons tout pour garantir le respect de toutes les sanctions et de tous les embargos commerciaux imposés par la loi.
- Nous ne voulons jamais faire de promesses irréalistes et nous honorons nos engagements.
- Nous ne prenons pas de risques excessifs au nom du profit.
- Nous menons nos activités de manière durable et attendons la même chose de nos fournisseurs.

Questions/réponses

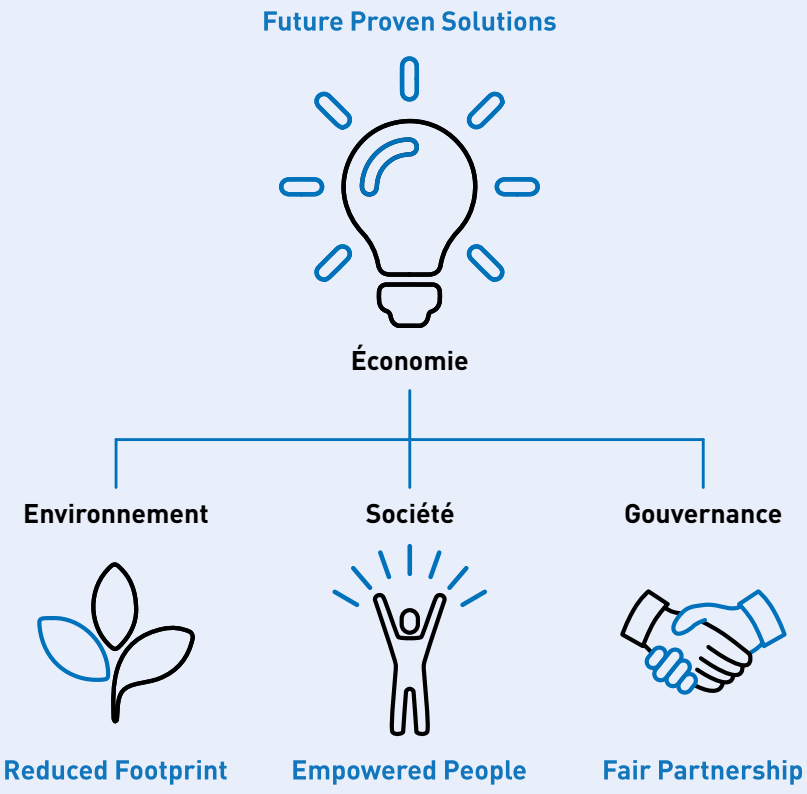
Q : Brian, directeur commercial d'un grand compte, a l'occasion de finaliser un projet très rentable. Le client a besoin d'une documentation sur la restriction des substances dangereuses (« RoHS »), comme l'exige la directive de l'Union européenne, pour s'assurer que la pièce destinée au projet est conforme aux lois et normes internationales. La documentation relative à ces pièces n'est pas facilement accessible. Comment Brian doit-il gérer cette situation ?

R : La documentation RoHS est parfois difficile à obtenir. Ne faites jamais une promesse que vous ne pouvez pas tenir. Il est important de faire preuve de transparence avec nos clients et Brian ne doit pas cacher les obstacles qu'il doit surmonter pour répondre à cette demande. Brian doit informer le fournisseur que les pièces doivent être conformes aux lois et normes internationales et qu'il doit fournir des documents prouvant que les pièces sont effectivement conformes. Si un fournisseur ne peut pas fournir la documentation appropriée, dites-le au client.

N'oubliez pas...

- Une approche commerciale professionnelle et éthique est l'une de nos valeurs fondamentales.
- Aucun comportement susceptible de porter atteinte à notre marque ne sera toléré.
- Si vous ne savez pas comment réagir dans une situation professionnelle, parlez-en à vos collègues pour discuter de la meilleure façon de répondre à un client ou à un fournisseur.

Le seul succès qui vaille est le succès durable.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous promouvons la durabilité de l'entreprise

Chez Bossard, nous nous engageons en faveur de la durabilité de l'entreprise et nous appliquons les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») à nos activités quotidiennes. Pour nous, ces principes ESG sont une priorité stratégique, intrinsèquement motivée. Tout en maintenant la rentabilité, notre modèle d'entreprise insiste sur les besoins environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance. Nous nous assurons que ces principes sont appliqués au sein de notre entreprise et partagés par nos parties prenantes internes et externes.

Avec Future Proven Solutions, nous voulons créer des solutions à l'épreuve du temps qui nous aident et qui aident nos clients et notre chaîne d'approvisionnement à fonctionner de façon plus durable, plus efficace et plus équitable.

Avec Fair Partnership, nous soutenons des partenariats équitables, l'engagement envers nos communautés et l'intégrité de toutes nos parties prenantes.

Attentes

- Nous comprenons qu'une croissance durable et rentable inclut un développement commercial à long terme sans impact négatif pour la nature, nos employés ou nos partenaires.
- Nous nous appuyons sur l'innovation pour optimiser nos processus internes et développer des produits et des services de plus en plus en adéquation avec les exigences de durabilité de nos clients.
- Nous posons les bases pour un succès commercial sur le long terme en faisant le choix de l'intégrité et en respectant nos valeurs fondamentales. Dans cette optique, nous assumons nos responsabilités et soutenons les efforts déployés actuellement, comme le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (Carbon Border Adjustment Mechanism ou CBAM).
- Nous prenons en compte divers critères environnementaux et sociaux lorsque nous choisissons et collaborons avec nos fournisseurs. La coopération avec des fournisseurs certifiés nous aide à incorporer des normes environnementales et sociales à notre chaîne de valeur.
- Nous sommes déterminés à créer de la valeur concrète pour les communautés locales par le biais de notre engagement envers ces communautés.

Questions/réponses

Q : Josip veut être une force positive pour la communauté dans laquelle il travaille. Que peut-il faire ?

R : Josip est encouragé à organiser des activités bénévoles visant à répondre aux besoins de la communauté locale.

Q : Karren vient d'intégrer Bossard et demande à Johanna, qui travaille aux services d'ingénierie, ce que l'entreprise peut faire pour aider ses clients à limiter leur empreinte carbone.

R : Johanna lui répond que les services d'ingénierie de Bossard peuvent contribuer à réduire le poids d'un produit final. Un produit final plus léger consommera moins d'énergie et aura donc une empreinte carbone réduite.

N'oubliez pas...

- Demandez des comptes à vos collègues lorsque vous constatez des pratiques inappropriées qui pourraient avoir un impact environnemental ou social négatif.
- Recherchez des projets et des initiatives au sein de votre unité commerciale qui favorisent les pratiques durables et respectueuses de l'environnement.
- Le seul succès qui vaille est le succès durable.



Let´s be(e) sustainable

CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous promouvons la durabilité de l'entreprise

Dans le cadre de l'engagement en faveur de la durabilité de Bossard, nous faisons tout notre possible pour réduire notre empreinte écologique et pour donner à nos employés les moyens de réussir.

Dans le cadre de notre initiative Reduced Footprint, nous faisons tout notre possible pour minimiser notre impact écologique grâce à des pratiques novatrices et une gestion efficace des ressources.

Avec Empowered People, nous devons notre succès à l'implication, la détermination et la créativité de nos employés, qui s'épanouissent grâce à une culture d'apprentissage permanent, d'inclusivité et de collaboration.

Attentes

- Nous utilisons l'énergie efficacement, ne cessons d'accroître la part des énergies renouvelables dans nos opérations et globalement, faisons tout notre possible pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.
- Nous recueillons les données les plus précises et les plus récentes sur notre impact ESG (environnement, société, gouvernance).
- Nous minimisons les déchets et réduisons notre impact environnemental grâce à un approvisionnement responsable, le développement de services favorisant l'économie circulaire, la réduction du volume d'emballages et le tri et la mise au rebut corrects des déchets conformément à la loi.
- Nous travaillons sans relâche pour attirer de nouveaux talents et retenir nos employés afin de demeurer un employeur compétitif.
- Nous favorisons le développement de nos employés pour rester innovants et bien préparés aux changements et aux nouvelles demandes du monde du travail.
- Nous nous opposons à toute forme de discrimination, promouvons la diversité et l'inclusion et sommes engagés en faveur de l'égalité des chances pour tous nos employés.
- Nous considérons le bien-être physique et mental de nos employés comme une priorité.

Questions/réponses

Q : Fredrik se demande comment il peut contribuer à la réduction de l'empreinte carbone de Bossard.

R : Fredrik pourrait adopter des pratiques durables, en réduisant sa consommation d'énergie par exemple, choisir des modes de transport écologiques, réduire les déchets et participer à d'autres initiatives respectueuses de l'environnement afin de contribuer à la réduction de l'empreinte carbone globale de l'entreprise.

Q : Lin aimerait identifier les opportunités qui s'offre à elle pour développer un environnement de travail inclusif chez Bossard.

R : Lin pourrait participer à des initiatives locales ou se familiariser avec la stratégie DEI (diversité, équité, inclusion) du groupe, axée sur quatre piliers : structures/environnement de travail, initiatives de recrutement favorisant la diversité, implication de la direction, mentorat et parrainage. Elle pourrait aussi suivre un atelier de sensibilisation.

Données environnementales

Pour l'année 2023, Bossard s'était fixé les objectifs climatiques suivants :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de types 1 et 2 de 50 % d'ici 2031
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de types 1 et 2 pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2040

Vous pouvez consulter nos données environnementales les plus récentes ici.

N'oubliez pas...

- À un niveau individuel, il incombe à chaque employé de Bossard de s'assurer que les mesures appropriées sont prises pour promouvoir et appliquer pleinement les principes ESG.
- Nous travaillons activement à la réduction des impacts environnementaux et sociaux négatifs de nos opérations et de notre chaîne de valeur.

CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous assurons le respect des droits de l'homme

Chez Bossard, nous soutenons et respectons les principes contenus dans les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP) et d'autres principes internationalement reconnus concernant les droits de l'homme. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils se conforment à des normes similaires, en particulier qu'ils offrent des opportunités égales à tous les employés, qu'ils ne tolèrent aucun harcèlement ni aucun mauvais traitement sur le lieu de travail, qu'ils respectent la vie privée des employés, qu'ils ne participent pas au travail forcé ou n'en bénéficient pas, qu'ils respectent la durée maximale du travail conformément aux lois applicables, qu'ils reconnaissent la liberté d'association, qu'ils interdisent le travail des enfants et qu'ils assurent un environnement de travail sûr et sain.

Attentes

- Nous appelons à promouvoir les droits de l'homme et respectons les droits de l'homme tels qu'énoncés dans la Charte des Nations Unies, en particulier les suivants:
 - la protection de la vie privée.
 - la garantie de la santé et de la sécurité au travail, notamment en assurant un environnement de travail sûr et favorable à la santé et en évitant les accidents et les blessures.
 - la protection des employés contre toute forme de sanction corporelle ainsi que contre le harcèlement ou les abus physiques, sexuels, psychologiques ou verbaux.
 - la protection et la garantie du droit à la liberté d'expression et à la liberté d'opinion.
- Nous ne tolérons aucune violation des normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT), notamment l'interdiction de toute forme de travail des enfants ou de travail forcé, le non-respect des droits des employés ou toute forme de traitement discriminatoire à l'égard des employés, en particulier dans notre sphère d'influence au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Questions/réponses

Q : Ken veut engager un fournisseur qui offre des produits compétitifs. Cependant, il a récemment découvert que ce fournisseur avait recours au travail des enfants. Ken doit-il conclure un contrat avec ce fournisseur ?

R : Ken ne devrait pas engager ce fournisseur. Des produits aussi compétitifs soient-ils ne peuvent justifier la violation des droits de l'homme. Nous respectons les droits de l'homme et exigeons le même engagement de nos fournisseurs.

- Nous attendons les mêmes standards de la part de nos fournisseurs et autres partenaires commerciaux et nous procédons à des vérifications préalables (due diligence) afin de garantir qu'ils respectent les principes des droits de l'homme reconnus au niveau international. Nous ne tolérons aucune violation des droits de l'homme et prendrons les mesures appropriées.

N'oubliez pas...

- Soutenez, respectez et favorisez les droits de l'homme dans nos activités quotidiennes.
- Contrôlez régulièrement les pratiques en matière de droits de l'homme de nos fournisseurs et autres partenaires commerciaux.
- Prenez les mesures appropriées en cas de violation des droits de l'homme.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous communiquons

Bossard est une entreprise mondiale et familiale, et notre réputation de partenaire commercial digne confiance s'est construite au fil des ans. Nos employés et les divers partenaires avec lesquels nous interagissons sont originaires de nombreux pays, cultures et milieux différents. Dans les communications internes et externes, nous adhérons aux normes les plus élevées pour refléter notre professionnalisme et notre sens des responsabilités. Des cadres de direction aux subordonnés, aux clients et aux fournisseurs, nous parlons vrai conformément à notre principe We Talk Real.

Attentes

- Nous devons nous familiariser avec les directives et les lignes directrices internes mises en place pour maintenir les normes de communication Bossard et bien les comprendre.
- Nous protégeons les informations confidentielles et les partageons uniquement avec les parties autorisées.
- Nous exigeons que les publications sur les réseaux sociaux n'aient aucun impact négatif sur la réputation de Bossard de quelque manière que ce soit.
- Nous nous efforçons d'aborder tous les malentendus avec les personnes concernées afin d'assurer une transparence totale.
- Nous attendons que toutes les discussions se déroulent de manière respectueuse.
- En tant qu'entreprise multiculturelle, nous communiquons dans différentes langues et différents fuseaux horaires. Nous devons donc prendre en compte la langue, l'heure, le canal et notre interlocuteur dans toutes nos communications.

N'oubliez pas...

- Vos paroles et vos actions ne sont pas seulement un reflet direct de vous-même, mais un reflet de ceux qui vous représentent et de ceux que vous représentez.
- Nous faisons tous des erreurs. Lorsque des erreurs se produisent, reconnaissez-les, communiquez-les et remédiez-y.

Questions/réponses

Q : Severine et Daniela, travaillant dans des services différents, ont un désaccord sur l'interprétation que fait Daniela d'un processus interne. Que pourrait dire Severine sans offenser Daniela ?

R : Severine pourrait expliquer à Daniela comment elle comprend le processus. Toutes deux devraient respecter le point de vue de l'autre, essayer d'en discuter et trouver le meilleur moyen de résoudre leur désaccord et, ainsi, d'améliorer les processus internes.

Q : Franklin, un employé de Bossard, parle constamment aux membres de son équipe de manière négative de l'entreprise et fait ainsi de fausses déclarations sur Bossard. Que doivent faire les membres de l'équipe de Franklin ?

R : Les membres de son équipe devraient respectueusement lui faire remarquer que son comportement est inapproprié. En tant qu'employé de Bossard, Franklin doit parler de l'entreprise avec prudence et de manière appropriée. Les déclarations et les actions de Franklin influenceront l'image et la réputation de l'entreprise, tant en interne qu'en externe.

- Avant d'envoyer un e-mail ou une communication externe, relisez-vous pour vous assurer que vous transmettez correctement votre message.
- Pour satisfaire les clients, la réactivité est primordiale.
- Prenez en compte la langue, le fuseau horaire et la culture de vos interlocuteurs. Sinon, notre message risquerait d'être mal compris.
- Des communications appropriées sont une bonne façon de protéger notre nom.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous promouvons la santé et la sécurité

Dans l'esprit de la démarche Proven Productivity de Bossard et de ses pratiques durables, nous protégeons nos employés contre les atteintes à leur santé grâce à des mesures préventives étendues et offrons un environnement sûr et sain à nos employés ainsi qu'à nos parties prenantes. Nous promouvons la santé professionnelle et personnelle afin d'assurer une vie saine sur le lieu de travail et en dehors de celui-ci. Nous avons adopté des pratiques de sécurité robustes afin de réduire les risques. L'objectif de nos efforts est d'organiser notre structure et nos installations de manière à ce que la santé et la sécurité des employés ne puissent être compromises. À cet effet, nous procédons à des évaluations des dangers et des risques, et assurons des formations et instructions régulières des employés. Notre priorité absolue est de prévenir les accidents et les blessures, tant sur le lieu de travail que lors des déplacements professionnels.

Attentes

- Nous connaissons nos règles de sécurité et nous engageons à les respecter au cours de nos activités quotidiennes, de nos trajets pour nous rendre au travail, de nos déplacements et des visites sur nos sites.
- Nous respectons sans exception les lois locales, les règlementations gouvernementales et les politiques relatives à un lieu de travail sûr et sain en vigueur.
- Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour éliminer les pratiques dangereuses.
- Nous améliorons continuellement nos pratiques de sécurité par le biais de contrôles réguliers et nous ajustons nos normes si nécessaire.
- Nous assumons la responsabilité de la sécurité de nos visiteurs sur nos sites.
- Nous respectons la santé immédiate et à long terme des autres.
- Nous veillons à ne pas introduire de risques inutiles pour la santé et la sécurité.
- Nous encourageons un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée.

Questions/réponses

Q : Rihab constate que Brian ne porte pas l'équipement de protection approprié pendant les opérations de réception, même si les instructions de travail sont claires quant au port de gants de protection. Que doit faire Rihab ?

R : Souvenez-vous de notre principe de franc-parler et transparence, We Talk Real. Rihab doit rappeler à Brian qu'il doit respecter les règles de sécurité. Dans un deuxième temps, elle peut suggérer un cours de révision sur les consignes de sécurité.

N'oubliez pas...

- La santé et la sécurité sont l'affaire de tous.
- Nous nous devons d'appliquer les règles définies par le Groupe Bossard et dans chaque unité Bossard, y compris les règles pour les visiteurs, afin de tous nous protéger des accidents ou des blessures.
- Nous devons reconnaître les améliorations des conditions de santé et de sécurité comme des avantages et lorsque ces conditions font défaut, le signaler sans hésiter.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous protégeons la propriété intellectuelle et physique et les informations confidentielles

Dans le cadre de nos activités, nous pouvons être amenés à traiter nos propres informations confidentielles et notre propriété intellectuelle, mais aussi celles de tiers. Il s'agit notamment de brevets, de marques, de droits d'auteur et de toute information non publique telle que des secrets commerciaux, des idées d'ingénierie, des designs et des données financières. Nous prenons les mesures appropriées pour protéger nos propres droits de propriété intellectuelle et informations confidentielles ainsi que ceux de tiers. Cela inclut la protection de notre propriété physique et de celle des tiers. Notre succès continu dépend de l'utilisation prudente de la propriété intellectuelle et physique et des informations confidentielles

Attentes

- Nous prenons les mesures appropriées et nécessaires pour protéger notre propre propriété intellectuelle et nos informations confidentielles.
- Nous ne partageons les informations confidentielles avec les employés et les parties externes que si cela est nécessaire dans le cadre de nos activités.
- Nous sélectionnons avec soin nos partenaires commerciaux.
- Nous mettons en œuvre des mesures appropriées lorsque nous devons partager des informations confidentielles avec un tiers, ce qui inclut la conclusion d'un accord de non-divulgation.
- Nous prenons également des mesures appropriées pour protéger la propriété intellectuelle, les informations confidentielles et les biens matériels, qu'il s'agisse des nôtres ou de ceux d'un tiers (par exemple, protection des ordinateurs par mot de passe, marques appropriées sur les biens matériels d'un tiers).
- Nous respectons la propriété intellectuelle et les informations confidentielles des tiers.
- Nous ne tolérons pas la violation de nos droits de propriété intellectuelle, par exemple de nos droits de marque, et le cas échéant, nous prendrons les mesures juridiques appropriées.
- Nous continuons à respecter les obligations en matière de confidentialité et de propriété intellectuelle même après la fin de notre engagement.

Questions/réponses

Q : Franz a une opportunité commerciale intéressante avec une tierce partie, mais il doit divulguer des secrets d'entreprise de Bossard. Que doit-il faire ?

R : Avant de divulguer tout secret commercial de Bossard à un tiers, nous devons conclure un accord de non-divulgation approprié avec le tiers afin de nous assurer que les informations confidentielles ne sont utilisées que dans le but prévu et ne sont pas détournées, de quelque façon que ce soit. Dans tous les cas, Franz doit être prudent dans le choix de ses partenaires commerciaux. Même si un accord de non-divulgation est conclu, si l'autre partie n'est pas un partenaire sérieux, une divulgation inappropriée d'informations confidentielles ne peut être réparée que par des mesures juridiques qui peuvent être coûteuses et difficiles à appliquer.

N'oubliez pas...

- Protégez notre propre propriété intellectuelle et physique ainsi que nos informations confidentielles et respectez celles des tiers.
- Ne partagez des informations confidentielles que si cela est nécessaire dans le cadre de vos activités professionnelles.
- Ne discutez pas de projets commerciaux dans des lieux publics (par exemple, dans les trains ou les avions).
- Demandez conseil au service juridique du Groupe si vous avez des questions, des doutes ou des préoccupations concernant le traitement de la propriété intellectuelle et des informations confidentielles.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous interdisons l'utilisation d'informations privilégiées à des fins commerciales (délit d'initié)

Dans le cadre de leur travail, les employés de Bossard peuvent avoir accès à des informations privilégiées. Les informations privilégiées sont des informations matérielles non publiques concernant Bossard ou ses partenaires commerciaux cotés en bourse (telles que les données financières, l'acquisition d'une société, etc.) qui, si elles sont rendues publiques, pourraient avoir un impact conséquent sur le cours des titres, ou qu'un investisseur raisonnable considérerait comme importantes pour décider d'acheter, de conserver ou de vendre des titres. Les informations privilégiées sont considérées comme non publiques jusqu'à ce qu'elles aient été divulguées au public, par exemple dans un communiqué de presse, un journal ou sur le site Internet externe de Bossard (ou de nos partenaires commerciaux). Comme le prévoit la loi, les informations privilégiées ne doivent pas être utilisées de manière abusive. Le non-respect de ces règles peut entraîner des mesures disciplinaires et des sanctions

Attentes

- Nous protégeons la confidentialité des informations privilégiées.
- Nous ne fournissons pas de « tuyaux » et ne divulguons aucune information privilégiée à des non-initiés, qu'ils fassent partie ou non du Groupe Bossard.
- Il nous est interdit d'acheter, de vendre ou d'effectuer d'autres transactions sur les titres de Bossard ou de nos partenaires commerciaux pendant la période où nous avons accès à des informations privilégiées.
- Nous ne devons pas solliciter, influencer ou conseiller des personnes ou des sociétés pour recommander, traiter ou exécuter des transactions sur des titres au sujet desquels nous avons des informations matérielles non publiques. En outre, nous devons assurer la sécurité de ces informations.

Questions/réponses

Q : Un collègue transmet involontairement à Anna des documents relatifs à l'acquisition potentielle d'une entreprise de fixations par Bossard. Anna est-elle autorisée à acheter ou vendre des titres de Bossard ou de l'autre société ?

R : Non. Une telle transaction aurait très probablement un effet important sur le cours des titres et peut donc être qualifiée d'information privilégiée. Toute personne en possession d'une information privilégiée, même si elle a été reçue par accident, est tenue de respecter les règles relatives aux informations privilégiées.

- Les sanctions pour avoir acheté ou vendu des titres en étant en possession ou en communiquant des informations matérielles non publiques (délit d'initié) peuvent être lourdes, tant pour les personnes impliquées dans ce comportement illégal que pour leurs employeurs.

N'oubliez pas...

- Ne divulguez pas d'informations privilégiées de quelque manière que ce soit.
- N'achetez pas et ne vendez pas de titres sur la base d'informations privilégiées.
- Contactez le service juridique du Groupe si vous avez des doutes et ne savez pas si les règles relatives aux initiés s'appliquent ou non dans une situation donnée.


We Talk Real.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous garantissons des comptes et des rapports précis et complets

Chez Bossard, nous enregistrons avec précision toutes nos transactions financières, ainsi que tous nos actifs et passifs. Cela nous permet de présenter une image fidèle de nos finances et de nous conformer aux lois et règlementations qui régissent nos principes comptables et nos rapports financiers, notamment la conformité aux lois contre le blanchiment d'argent, aux lois fiscales applicables et aux contrôles douaniers, commerciaux et d'exportation. Une écriture ou une déclaration comptable fausse, fictive ou trompeuse peut anéantir la confiance de nos actionnaires, des investisseurs et des marchés financiers, entraînant une perte ou une atteinte à notre réputation et à nos actifs, et peut entraîner des sanctions pénales.

Attentes

- Nous veillons à ce que toutes les transactions commerciales soient enregistrées conformément à nos principes comptables.
- Nous suivons les règles de délégation de pouvoirs.
- Nous ne falsifions ni ne détruisons les documents comptables ou leurs pièces justificatives.
- Nous signalons les transactions suspectes et nous méfions des e-mails suspects, notamment ceux qui contiennent des demandes de paiement ou d'informations financières.
- Nous ne faisons jamais de déclarations fausses ou trompeuses dans les rapports financiers, les notes de frais ou les propositions d'investissement.
- Nous respectons les règles fiscales et de conformité de chaque pays dans lequel nous opérons.
- Nous ne partageons jamais d'informations financières avec des parties internes ou externes sans autorisation appropriée.

Questions/réponses

Q : Un fournisseur demande à Namfon d'effectuer le prochain paiement sur un nouveau compte bancaire offshore dans une destination connue pour être un paradis fiscal. À titre d'incitation, il offre une remise de 5 % sur l'achat. Namfon doit-elle effectuer le paiement ?

R : Non. Si Namfon effectue le paiement sans enquête supplémentaire, elle pourrait aider le fournisseur à blanchir de l'argent et à frauder le fisc. En outre, comme nous bénéficierions d'une remise, cela pourrait avoir de graves conséquences financières et juridiques pour Bossard. Namfon doit signaler cette transaction en interne comme une transaction suspecte.

N'oubliez pas...

- Ne partagez jamais d'informations, de données ou de dossiers financiers sans autorisation.
- N'hésitez pas à signaler toute transaction suspecte.
- Ne falsifiez pas, ne contrefaites pas et ne détruisez pas de documents comptables ou de documents connexes.
- La confiance de nos actionnaires, de nos investisseurs et des marchés financiers est essentielle pour nos objectifs stratégiques et l'accès aux ressources financières.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous gérons les conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts ne se produit pas seulement lorsque les intérêts personnels d'un employé entrent en conflit ou semblent raisonnablement entrer en conflit avec les intérêts de Bossard. Dans ce cas, il peut être difficile pour l'employé d'agir encore dans le meilleur intérêt de Bossard. Un employé doit donc éviter une situation où ses actions pourraient créer un conflit d'intérêts, qu'il soit réel, potentiel ou perçu. Les conflits d'intérêts peuvent prendre de nombreuses formes. Par exemple, des engagements externes (comme accepter un emploi externe, agir en tant que consultant, accepter des mandats externes) qui peuvent interférer avec nos responsabilités chez Bossard ou des cadeaux ou d'autres faveurs de fournisseurs, de clients et de concurrents qui peuvent, de façon réelle ou perçue, influencer nos décisions professionnelles.

Attentes

- Nous reconnaissons l'existence d'un conflit d'intérêts réel ou potentiel.
- Nous évitons les situations qui sont ou peuvent raisonnablement être perçues comme un conflit d'intérêts.
- Nous sommes conscients que les conflits d'intérêts peuvent survenir de nombreuses façons. En cas de doute, nous demandons conseil en interne.
- Nous ne devons pas utiliser notre position chez Bossard pour notre bénéfice personnel ou pour le bénéfice des membres de notre famille proche ou d'autres personnes avec qui nous avons des liens étroits.
- Nous devons immédiatement divulguer tout conflit d'intérêts.

Questions/réponses

Q : Mila et son équipe font passer un entretien au beau-frère de Mila pour un poste dans son équipe. Que doit-elle faire ?

R : Mila doit rapidement révéler qu'elle a un lien de parenté avec le candidat à l'emploi et discuter des prochaines étapes en interne.

N'oubliez pas...

- Évitez toute situation dans laquelle vos intérêts personnels entrent en conflit ou semblent entrer en conflit avec les intérêts de Bossard.
- Informez immédiatement votre supérieur en cas de conflit d'intérêts afin de résoudre la situation.
- Consultez votre supérieur ou le service juridique du Groupe si vous avez des doutes sur l'existence d'un conflit d'intérêts.

CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous assurons la sécurité des informations et des technologies

Aujourd'hui, que nous le voulions ou non, la cybersécurité est devenue une priorité absolue pour les particuliers et les entreprises. Une cyberattaque réussie peut entraîner la fermeture d'une entreprise, avec pour conséquence des pertes d'emplois, des livraisons manquées et une réputation définitivement entachée. La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible d'atténuer considérablement ce risque en comprenant que chacun d'entre nous est responsable de la sécurité de Bossard. Nos employés doivent rester vigilants et faire preuve de prudence et de bon sens.

Attentes

- Nous faisons preuve de vigilance et de prudence.
- Nous réfléchissons avant de cliquer (en particulier sur des liens du style Approuver la connexion, Envoyer ou Télécharger).
- Nous n'utilisons pas notre mot de passe Bossard ailleurs et ne le partageons jamais avec quiconque.
- Nous verrouillons nos PC et nos appareils lorsque nous nous en éloignons.
- Nous collaborons avec le service informatique pour introduire de nouvelles technologies dans l'entreprise.
- Nous signalons immédiatement les incidents suspects.
- Nous participons activement aux formations sur la cybersécurité et la sensibilisation des utilisateurs.

Questions/réponses

Q : Raphael a reçu un e-mail de phishing très bien forgé et a cliqué sur un lien. Il lui a été demandé de se connecter et il a fourni son mot de passe Bossard et l'a approuvé sur son application Authenticator. Puis il s'est rendu compte que le site avait l'air suspect et qu'il avait peut-être fait une erreur. Que doit-il faire ?

R : Raphael connaît nos principes We Collaborate et We Talk Real. Il doit changer son mot de passe et informer immédiatement le service de sécurité informatique de l'incident. Cela donne à Bossard la meilleure chance d'évaluer si l'attaquant a fait des dégâts et de prévenir les dommages. Personne n'est à l'abri d'une erreur. Et dans un cas comme celui-ci, nos principes We Collaborate et We Talk Real sont une aide précieuse.

Q : Lors d'une conférence, quelqu'un a donné à Jana une clé USB toute neuve. Peut-elle l'utiliser sans danger ?

R : La vigilance doit la pousser à se méfier. Les clés USB gratuites ou trouvées font partie des moyens les plus courants utilisés par les attaquants pour introduire des logiciels malveillants dans les réseaux d'entreprise.

N'oubliez pas...

- Vous êtes la première ligne de défense contre les attaques de cybersécurité.
- La plupart des attaques réussies proviennent de l'ingénierie sociale, et incitent les employés à prendre des mesures qui compromettent le réseau (par exemple, ouvrir une pièce jointe ou un lien malveillant, demander instamment une modification des informations relatives à un compte bancaire).
- Le courrier électronique est comme une carte postale que l'on envoie par la poste : vous ne savez pas quel chemin il va suivre sur Internet et toute personne qu'il croise peut le lire si elle le souhaite.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous nous conduisons sur les réseaux sociaux

Bossard comprend que les réseaux sociaux présentent de nombreux avantages, mais comme pour beaucoup de choses, il y a une bonne et une mauvaise façon d'utiliser ces plateformes. Si vous choisissez d'utiliser les plateformes de réseaux sociaux, faites-le de manière responsable et respectueuse. Dans le monde en constante évolution d'aujourd'hui, des messages bien réfléchis sont essentiels pour préserver l'intégrité d'une personne en ligne. N'oubliez pas que, qu'il s'agisse d'un message personnel ou professionnel, le contenu que vous publiez vous suivra toujours.

Attentes

- Nous communiquons toujours de manière responsable et respectueuse sur les réseaux sociaux.
- Nous parlons toujours en notre nom dans nos profils personnels sur les réseaux sociaux.
- Nous exigeons que toutes les publications sur les réseaux sociaux, y compris l'affichage de photos, n'aient aucun impact négatif sur la réputation de Bossard de quelque manière que ce soit.
- Nous faisons la promotion des capacités de Bossard conformément à nos valeurs et à notre culture.
- Nous répondons rapidement aux commentaires sur nos publications sur les réseaux professionnels et lorsque cela est approprié et apporte de la valeur.
- Nous respectons les droits d'auteur.
- Nous protégeons les informations confidentielles.
- Nous utilisons les réseaux sociaux pour créer des réseaux et développer notre profil professionnel.

Questions/réponses

Q : Jack aimerait utiliser son profil Facebook pour promouvoir les outils Smart Factory de Bossard auprès de son réseau. Est-ce acceptable ?

R : Si vous publiez des informations sur Bossard sur votre page personnelle, vous exposez d'autres messages personnels à vos collègues, clients et fournisseurs. Nous vous encourageons à utiliser les réseaux sociaux, mais nous vous demandons de garder vos profils professionnels et personnels séparés. N'oubliez pas que vos opinions et points de vue personnels pourraient être interprétés à tort comme ceux de Bossard.

N'oubliez pas...

- Les canaux externes de Bossard sont uniquement présentés par la direction et le service marketing du Groupe Bossard.
- Relisez toujours vos publications afin que vos intentions soient claires et ne puissent pas être mal comprises ou mal interprétées.
- Des publications appropriées sont une bonne façon de protéger notre nom.
- Le nombre de caractères étant limité sur les réseaux sociaux, sachez que vos opinions peuvent ne pas permettre aux personnes qui vous lisent de saisir les liens ou tirer les conclusions nécessaires à une bonne compréhension. Veillez à valider vos opinions en expliquant comment vous en êtes personnellement arrivé à ces conclusions.
- Des tiers peuvent penser, à tort, que les opinions que vous exprimez sur vos réseaux sociaux personnels sont partagées par Bossard.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous respectons les lois sur la concurrence

Bossard s'engage à respecter les lois sur la concurrence en vigueur. Également connues sous le nom de lois antitrust, les lois sur la concurrence visent à prévenir les comportements anticoncurrentiels sur le marché. Ces lois veillent à ce que le marché soit équitable pour les consommateurs et les producteurs. Les pratiques anticoncurrentielles ont pour objectif ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser la concurrence. Outre l'atteinte à leur réputation, les entreprises qui adoptent ce comportement peuvent voir leurs accords inapplicables et risquent d'être condamnées à de lourdes amendes et de faire l'objet de poursuites judiciaires.

Attentes

- Nous nous engageons à respecter les lois sur la concurrence afin de garantir un marché équitable.
- Nous attendons de chaque employé impliqué dans l'activité concernée qu'il comprenne les principes des lois sur la concurrence.
- Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les lois sur la concurrence.
- Nous demandons des conseils juridiques si nous ne sommes pas sûrs qu'un comportement soit conforme aux lois sur la concurrence.

Questions/réponses

Q : Jumpy, un ami de Jeff, travaille au service commercial d'un concurrent de Bossard. Bossard et l'entreprise de Jumpy vendent toutes deux le même type de produits. Jeff et Jumpy se rencontrent lors d'un déjeuner informel. Jumpy veut discuter de la tarification des deux entreprises et convaincre Jeff d'augmenter les prix de ces produits afin de réaliser une marge plus importante. Que doit faire Jeff ?

R : Jeff doit immédiatement mettre un terme à la discussion avant que les prix ou les augmentations de prix ne soient révélés. Des concurrents ne sont pas autorisés à échanger et à se mettre d'accord pour fixer les prix ou les augmenter. C'est le cas que l'accord soit écrit ou non. En vertu des lois sur la concurrence, les « accords » englobent non seulement les accords formels écrits, mais aussi les contrats oraux, les accords informels et les accords tacites.

N'oubliez pas...

- Respectez les lois sur la concurrence applicables chaque fois que vous traitez avec des concurrents, des fournisseurs, des clients, des distributeurs ou d'autres partenaires commerciaux.
- La violation des lois sur la concurrence peut avoir des conséquences négatives importantes pour Bossard et pour vous.
- Demandez proactivement des conseils juridiques au sein de Bossard si vous n'êtes pas sûr qu'un comportement soit conforme ou non aux lois sur la concurrence



Le professionnalisme et l'éthique sont au cœur de tout de ce que nous faisons.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous luttons contre la corruption et les avantages indus

Bossard ne tolère aucune forme de corruption ou d'octroi d'avantages indus par ses employés ou ses partenaires commerciaux. Nous n'offrons pas, ne promettons pas, ne donnons pas, n'acceptons pas ou ne sollicitons pas d'avantages indus en tant qu'incitation (par exemple, de l'argent, des cadeaux, des prêts, des frais, des récompenses ou d'autres avantages) à commettre un abus de confiance ou une action illégale, contraire à l'éthique ou qui pourrait susciter des inquiétudes quant à l'intégrité personnelle des employés de Bossard. Les pots-de-vin et les avantages indus peuvent entraîner des poursuites pénales et civiles contre Bossard et les employés concernés, ainsi qu'entacher la réputation de Bossard.

Attentes

- Nous comprenons que de nombreux pays ont des lois strictes concernant la corruption, les pots-de-vin et l'octroi d'avantages indus.
- Nous n'acceptons jamais aucune forme de pots-de-vin ou d'avantages indus.
- Nous ne faisons pas affaire avec des partenaires qui tolèrent la corruption ou l'octroi d'avantages indus.
- Nous pouvons donner ou recevoir des cadeaux ou des divertissements uniquement s'ils sont appropriés, raisonnables et s'ils n'influencent pas ou ne semblent pas influencer la décision du destinataire.

Questions/réponses

Q : Un fournisseur de Bossard offre à Max, un employé de Bossard, des tickets pour la finale de la Ligue des champions de football, qui sont chers et difficiles à obtenir. Peut-il accepter ces tickets ?

R : Non, Max ne devrait pas accepter ces tickets. Ils vont au-delà de ce qui est considéré comme un cadeau raisonnable. Accepter de tels tickets de la part d'un fournisseur ou d'un autre partenaire commercial peut être considéré comme un pot-de-vin ou un avantage inapproprié.

N'oubliez pas...

- Ne tolérez jamais aucune forme de pots-de-vin ou d'avantages indus.
- Refusez toute offre, tout cadeau, etc. qui pourraient affecter votre intégrité personnelle ou influencer vos décisions.
- Contactez le service juridique du Groupe si vous n'êtes pas sûr qu'une situation puisse être considérée comme de la corruption ou un avantage indu.

CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous garantissons la confidentialité des données

Les données personnelles sont toutes les informations qui se rapportent à un individu qui peut être identifié directement ou indirectement. Il peut s'agir de son nom, de son adresse électronique, de ses données de localisation, de son adresse IP, de son sexe ou de son origine ethnique. Les lois sur la protection des données visent à contrôler la manière dont les données personnelles sont utilisées par les organisations, les entreprises ou le gouvernement. Dans notre activité quotidienne, nous traitons les données personnelles en suivant les lois applicables en matière de protection des données, par exemple la loi suisse sur la protection des données, le règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et la loi californienne sur la protection des consommateurs (CCPA). La violation des lois applicables en matière de protection des données peut donner lieu à des amendes élevées ou entraîner des poursuites pénales.

Attentes

- Nous recueillons, traitons, transférons, mettons à disposition, stockons et utilisons les données personnelles conformément aux lois applicables en matière de protection des données.
- Nous exigeons également de nos fournisseurs, clients et autres partenaires commerciaux qu'ils respectent les lois applicables en matière de protection des données.
- Nous traitons les données personnelles conformément aux principes de protection des données applicables, tels que la légalité, l'équité, la transparence, la limitation de la finalité, la réduction des données, l'exactitude, la limitation du stockage, l'intégrité, la confidentialité et la responsabilité.
- Nous respectons les droits à la vie privée des personnes concernées.
- Nous traitons les données de façon sécurisée en mettant en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées.

Questions/réponses

Q : Le mot de passe d'Éric pour son compte de messagerie Bossard a été dérobé. Que doit-il faire ?

R : En utilisant le mot de passe dérobé, une personne non autorisée pourrait potentiellement accéder aux données personnelles stockées dans les comptes de messagerie d'Eric. Eric doit immédiatement signaler cet incident par les voies appropriées, comme le prévoient les politiques internes de Bossard en matière de confidentialité des données.

- Nous signalons immédiatement les incidents de sécurité impliquant des données personnelles par les voies appropriées prévues dans les politiques de protection des données de Bossard.
- Nous ne conservons pas les données personnelles plus longtemps que nécessaire pour l'objectif dans lequel elles ont été recueillies et que l'exigent les lois applicables.
- Nous respectons les restrictions applicables au transfert de données personnelles en dehors du pays d'origine des données personnelles.

N'oubliez pas...

- Vous devez connaître les principes des lois sur la protection des données et les politiques de Bossard sur les lois sur la protection des données.
- Vous devez faire preuve de diligence avec les données personnelles d'autrui et les traiter selon les principes de protection des données applicables.
- Vous devez vous conformer aux lois applicables en matière de protection des données.
- Contactez le délégué à la protection des données du Groupe Bossard (group_dataprotection@bossard.com) si vous avez des questions ou des préoccupations.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous recrutons et traitons nos employés

La confiance, le leadership, la responsabilité sociale, l'esprit d'entreprise et la crédibilité sont les valeurs de la culture Bossard. Ce sont les fondations de nos principes directeurs sur lesquels nous basons tout ce que nous faisons… Expérimentation, collaboration, responsabilisation, valeur, franc-parler et transparence : We Experiment, We Collaborate, We Empower, We Deliver Value et We Talk Real. Tous nos employés sont un élément essentiel de la culture que nous appliquons à travers nos valeurs et nos principes directeurs. Chacun d'entre nous doit leur donner vie.

Attentes

- Vous nous conformons aux lois applicables en matière d'emploi.
- Nous menons une politique de ressources humaines à long terme qui commence par le recrutement et l'intégration, se poursuit par un environnement de travail inclusif et est soutenue par le développement continu de nos employés.
- Nous assurons l'égalité des chances indépendamment de facteurs tels que la race, la religion, la couleur, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'origine nationale, le statut de citoyen, le statut de membre d'un service en uniforme, la grossesse, l'âge, les informations génétiques, le handicap ou tout autre statut protégé, conformément aux lois en vigueur.
- Nous promouvons la diversité et l'inclusion à travers nos valeurs et nos principes directeurs.
- Nous nous traitons mutuellement avec respect, honnêteté et équité.
- Nous ne tolérons pas la discrimination, le harcèlement et les représailles dans notre environnement de travail.
- Nous communiquons de manière claire et transparente et permettons à tous d'exprimer leur opinion afin que chaque employé puisse comprendre les décisions et soutenir le développement de l'entreprise.
- Nous encourageons un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée.
- Nous favorisons les modèles de travail souples et les modèles de partage du sommet pour répondre aux besoins de nos employés (télétravail, temps partiel, horaires comprimés) et leur donner les mêmes possibilités de développement de carrière.
- Nous avons confiance dans les talents de nos employés et leur permettons de développer leurs compétences personnelles et professionnelles.

Questions/réponses

Q : Mon collègue Taylor fait constamment des blagues sur les personnes de couleur comme moi et j'ai l'impression d'être victime de discrimination. Que dois-je faire ?

R : Nous ne tolérons la discrimination sous aucune forme. Si vous pensez être victime de discrimination de la part de Taylor ou si vous le voyez adopter ce comportement à l'égard d'autres personnes, vous devez signaler ce mauvais comportement conformément aux directives fournies dans le chapitre du présent Code de conduite intitulé « Comment nous signalons les problèmes ». Le signalement peut être fait auprès de votre responsable ou en utilisant nos canaux de signalement.

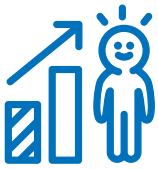
Q : Mon ami Matteo a vu une offre d'emploi intéressante chez Bossard avec la possibilité de travailler quatre ou cinq jours par semaine. Il aimerait travailler quatre jours par semaine. A-t-il des chances d'obtenir le poste avec des horaires à temps partiel et de voir malgré tout sa carrière évoluer ?

R : Nous embauchons sur la base des qualifications requises pour le poste et, sous réserve de nos besoins commerciaux légitimes, nous prenons en considération tous les candidats, qu'ils souhaitent travailler à temps plein ou à temps partiel. Nous encourageons le développement des employés, quels que soient leurs horaires de travail.

N'oubliez pas…

- Suivez et appliquez nos principes directeurs dans votre travail quotidien.
- Traitez les autres de manière respectueuse, honnête et équitable.
- Communiquez de manière claire et transparente et permettez aux autres d'exprimer leur opinion.
- N'acceptez jamais la discrimination, le harcèlement et les représailles dans votre environnement de travail.
- Consolidez et développez le potentiel des personnes.


Nous promouvons
la diversité
et l’inclusion.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous nous améliorons

Nous nous engageons à atteindre l'excellence par l'amélioration continue de nos pratiques, de nos processus et de notre savoir-faire. Nous considérons les erreurs comme une chance de progresser. Nous passons régulièrement en revue nos performances actuelles et passées, y compris les enseignements tirés, afin d'atteindre nos objectifs communs. En adhérant aux principes énoncés dans le présent Code de conduite, nous visons l'excellence. L'amélioration continue est le pilier du Groupe Bossard.

Attentes

- Nous veillons à ce que chaque employé du Groupe Bossard comprenne le Code de conduite Bossard.
- Nous nous engageons à ce que le Code de conduite Bossard soit suivi de manière cohérente dans l'ensemble du Groupe Bossard.
- Nous passons régulièrement en revue nos performances, nos pratiques et nos processus afin de les améliorer.
- Nous n'avons de cesse d'améliorer nos services et nos produits pour nos clients.
- Nos améliorations contribuent à la satisfaction de nos clients, au renforcement de nos partenariats avec les fournisseurs et au développement de notre entreprise et de nos collègues.
- Nous encourageons le travail d'équipe interculturel dans nos unités commerciales du monde entier et reconnaissons ainsi les différences culturelles.
- Ensemble, nous participons à l'amélioration continue au quotidien : par le travail d'équipe, par la collaboration, par la recherche de l'excellence.
- Nous favorisons une culture dans laquelle nous vivons et incarnons nos principes directeurs.
- Nous encourageons nos employés à développer ou à améliorer des processus, puis à créer un prototype à partager avec l'organisation. We Experiment!

Questions/réponses

Q : Severine a une idée pour améliorer un processus de qualité, mais elle ne sait pas avec qui ni comment la partager.

R : Les améliorations sont toujours les bienvenues chez Bossard. Severine peut proposer cette idée d'amélioration à l'organisation par e-mail ou lors d'une conversation. Ensuite, il sera décidé de travailler ou non sur cette idée avec une équipe spécifique.

N'oubliez pas...

- Considérez les erreurs comme des opportunités d'amélioration.
- Collaborez avec vos collègues pour améliorer nos pratiques au quotidien. La recherche de l'excellence est notre façon de travailler.
- Nos améliorations profitent à notre travail quotidien.



CODE DE CONDUITE BOSSARD

Comment nous signalons les problèmes

Si vous avez connaissance ou soupçonnez un non-respect du Code de conduite de Bossard ou une violation de toute loi, vous devez le signaler. Vous pouvez signaler vos préoccupations à votre supérieur ou par e-mail ou l'un des autres canaux de signalement disponibles sur notre Intranet. Vous pouvez également signaler vos préoccupations de manière anonyme et nous prendrons toutes les mesures raisonnables pour protéger l'anonymat des signalements.

Attentes

- Nous vous encourageons à faire part de vos préoccupations si vous pensez de bonne foi qu'une faute a été commise.
- Nous respectons votre vie privée et vous pouvez signaler vos préoccupations de manière anonyme.
- Nous prenons toutes les mesures raisonnables pour protéger l'anonymat des signalements.
- Nous n'autorisons pas et ne tolérons pas les représailles pour les signalements de mauvaise conduite effectués de bonne foi.
- Nous ne tolérons pas les signalements faits de mauvaise foi.
- Nous pouvons être amenés à enquêter sur des questions d'éthique signalées.
- Nous coopérerons, si nécessaire, aux enquêtes internes sur les fautes professionnelles.

N'oubliez pas...

- Nous vivons et incarnons nos valeurs. Si vous voyez quelque chose qui vous gêne, ne vous taisez pas.
- Nous ne tolérons pas la non-conformité.
- Nous ne tolérons pas de représailles pour les signalements des cas de non-conformité.
- Nous prenons les signalements au sérieux.
- Nous prendrons les mesures appropriées en fonction des conclusions de notre enquête.

Questions/réponses

Q : Emia surprend une discussion où Brian offre un meilleur prix sur les boulons à un client en échange de places pour le match EV Zoug de samedi. Emia doit-elle signaler cette conversation ?

R : Il n'est pas acceptable de solliciter des cadeaux d'un client en échange d'un meilleur prix. Vous devez au moins en parler à votre responsable. Si vous ne vous sentez pas à l'aise pour aborder le problème avec votre responsable, vous pouvez utiliser l'une des options de signalement anonyme disponibles.

Q : Henry est un comptable junior et remarque une série de virements douteux effectués par son supérieur. Henry veut signaler ces virements mais craint d'être victime de représailles s'il le fait. Doit-il faire part de ses inquiétudes ?

R : Oui. Toute forme de représailles pour le signalement d'une violation potentielle va à l'encontre de nos valeurs. Si l'idée de signaler une violation vous met mal à l'aise, vous pouvez utiliser la ligne d'assistance téléphonique pour faire un signalement anonyme. Il se peut que vous deviez participer à une enquête si celle-ci est jugée nécessaire et nous prendrons des mesures appropriées pour préserver votre anonymat.

Comment signaler un problème

- En personne, en en parlant à votre supérieur.
- En envoyant un message au Groupe Bossard à group_integrity@bossard.com.
- Via l'un des autres canaux de signalement disponibles sur notre Intranet.

Si vous voyez quelque chose qui vous gêne, ne vous taisez pas !

Ce Code de conduite a été approuvé par le conseil d'administration et est entré en vigueur le 7 mars 2022.
Il a été révisé et mis à jour le 13 décembre 2024 et le 24 juin 2026.

Bossard Holding AG
Steinhauserstrasse 70
6301 Zoug
Suisse

www.bossard.com
© 2024 Bossard